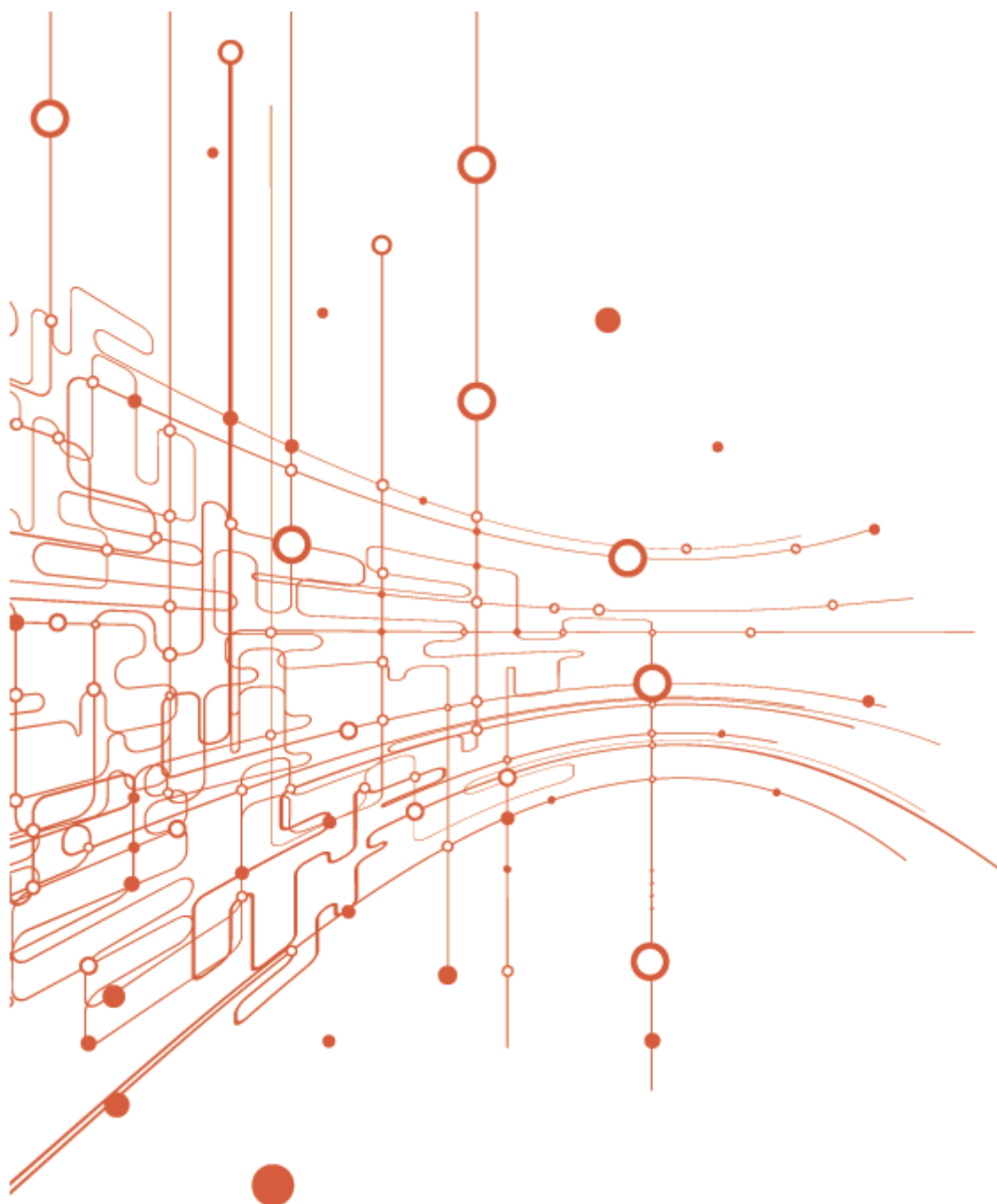




# TELEDIFFUSION BILANS PAR SIREN



## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. CONDITIONS DE DIFFUSIBILITE.....</b>	<b>3</b>
<b>3. FONCTIONNEMENT DU SERVICE.....</b>	<b>3</b>
3.1. DÉMARRAGE DU SERVICE, ENVOI DU FICHER "DEMANDE DE SERVICE"3	
3.2. MOUVEMENTS DE TÉLÉDIFFUSION ET FICHER "RÉPONSES" .....	4
<b>3.2.1. Détail des codes gestion du service.....</b>	<b>5</b>
<b>3.2.2. Détail des codes de suivi .....</b>	<b>6</b>
3.3. PROCÉDÉ DE "RATTRAPAGE" .....	6
<b>4. DONNEES TELEDIFFUSEES.....</b>	<b>6</b>
4.1. DONNÉES D'IDENTIFICATION DES MOUVEMENTS.....	6
4.2. DONNÉES D'IDENTIFICATION DESCRIPTIVES.....	6
4.3. DONNÉES COMPTABLES.....	7
<b>5. ORGANISATION DES TRANSFERTS DE FICHIERS.....</b>	<b>7</b>
<b>6. VOS INTERLOCUTEURS A LA BANQUE DE FRANCE .....</b>	<b>7</b>
<b>7. ANNEXES .....</b>	<b>8</b>
7.1. ANNEXE 1 DETAIL DES CODES.....	8
7.2. ANNEXE 2 DESSIN DE FICHER QUESTIONS .....	9
7.3. ANNEXE 3 TABLE POSITIONNELLE DES POSTES COMPTABLES.....	12
7.4. ANNEXE 4 PROTOCOLE DE TRANSMISSION .....	26

# 1. PRESENTATION

La Banque de France met à la disposition de la profession bancaire plusieurs services de télédiffusion des bilans. Ils consistent à transférer quotidiennement, du système informatique de la Banque de France vers celui de l'adhérent, les bilans, enregistrés et validés la veille dans la base FIBEN.

La gamme des services est la suivante :

- **Service 50** : sélection des bilans à partir d'un seuil de chiffre d'affaires et/ou d'effectif et d'une date de début de sélection
- **Service 52** : totalité des bilans enregistrés dans FIBEN, (France entière), sans critère de sélection à partir d'une date de début de service
- **Service 54** : mise sous suivi d'une sélection des bilans effectuée à partir du numéro SIREN de l'entreprise
- **Service 55** : identique au service 54 mais dont les données ne sont pas condensées

La présente brochure concerne les services 54 et 55.

## 2. CONDITIONS DE DIFFUSIBILITE

La diffusion d'un bilan dépend de deux éléments :

- la catégorie juridique de l'entreprise ; il s'agit des sociétés par actions et des SARL résidentes qui sont tenues légalement de déposer leurs comptes au Greffe du Tribunal de Commerce
- la nature du bilan enregistré ; les bilans télédiffusés sont des bilans sociaux diffusibles

**Aucun bilan de groupe n'est actuellement mis à la disposition des adhérents FIBEN dans le cadre des services de télédiffusion de bilans.**

## 3. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

**Pour tout démarrage, un délai d'un mois est requis.**

### 3.1. Démarrage du service, envoi du fichier "demande de service"

Si l'adhérent envisage la mise sous suivi d'une population importante au début du service, il devra convenir avec la Banque de France, d'une date de traitement possible.

L'adhérent indique à la Banque de France les numéros SIREN des entreprises dont il souhaite obtenir les bilans, en envoyant un fichier "*demande de service*" (cf. annexe 2). Ce fichier permet également de préciser la période pendant laquelle l'adhérent souhaite obtenir les bilans d'une entité, période comprise entre la "*date de début de service*" et la "*date de fin de service*".

Le premier fichier se traduit par l'envoi d'un stock initial. La Banque de France diffuse les bilans jusqu'en N-4 (N représentant l'année en cours), pour chaque entité (s'il existe au moins un bilan entre N et N-3), chacun des bilans devant respecter les règles de diffusibilité décrites précédemment.

Ensuite à tout moment, l'adhérent peut modifier sa population d'entreprises suivies par l'envoi d'un nouveau fichier "*demande de service*".

Le fichier "**demande de service**" contient :

**Un "enregistrement de tête" identifié par le code 1 comportant :**

- numéro client
- identifiant service
- date du jour d'envoi du fichier (SSAAMMJJ)

**Un "enregistrement détail" composé de :**

- identifiant de recherche (numéro SIREN)
- la référence interne
- la "*date de début de service*" :

Elle est **obligatoire** et sert de date de référence pour transmettre à l'adhérent les bilans dont la date d'arrêté est postérieure ou égale à cette date (constitution du stock initial).

Elle est **facultative** dans le cas où une *date de fin de service* est mentionnée (pour une insertion ou une modification de la date de fin de service).

La demande est rejetée en anomalie lorsque la date de début de service n'est pas servie pour une nouvelle demande de suivi ou est postérieure à la date du jour de la demande.

- la "*date de fin de service*" :

Elle permet de déclencher la fin du suivi d'une entité en servant la *date de fin de service* sur un identifiant donné. Elle n'est pas obligatoire. Elle peut être antérieure (pour obtenir la communication des anciens bilans) ou postérieure à la date du jour de la demande, mais ne doit en aucun cas être antérieure à la *date de début de service*.

- le "*code annulation*" :

Il permet d'annuler ou de modifier une *date de fin de service* non encore échue. Dans ce cas, le code annulation doit être égal à 1 :

- pour une annulation : la *date de fin de service* n'est pas servie et devient donc indéfinie
- pour une modification : la *date de fin de service* mentionnée annule et remplace celle précédemment enregistrée. Elle ne doit pas être antérieure à la date du jour de la demande.

**Un "enregistrement de fin" reprenant le nombre d'"enregistrements détail".**

## 3.2. Mouvements de télédiffusion et fichier "réponses"

Les mouvements enregistrés en cours de journée, sur les bilans des entreprises suivies par l'adhérent, sont télédiffusés à la fin de cette même journée, du lundi au vendredi soir inclus.

Les zones alphabétiques et les zones alphanumériques sont cadrées à gauche avec des blancs à droite, les zones numériques sont cadrées à droite avec des zéros à gauche. Toutes les informations prévues sont servies.

### 3.2.1. Détail des codes gestion du service

Dans "l'enregistrement détail" du fichier "réponses", le code gestion du service précise la nature du service :

#### Fichier " réponses " - code gestion du service

CODES	LIBELLES
1	service en cours, transmission mouvements
2	service accepté, aucun bilan diffusible (SIREN enregistré)
3	changement d'identifiant en cours de service
4	fin de service
7	SIREN enregistré sous nouvel identifiant avant demande
8	SIREN non enregistré
9	diffusion de l'entité impossible

Il existe 7 codes gestion du service différents :

#### Le code gestion 1 :

Correspond à la transmission d'informations bilanciellles. La nature de cette transmission est précisée par les codes de suivi.

#### Le code gestion 2 :

Indique qu'il n'existe pas, à la date de la demande, de bilan diffusible pour cette entité. En effet, il peut s'agir d'une entreprise :

- qui a communiqué ses bilans à la Banque de France mais lui a demandé de ne pas les diffuser
- qui n'a pas remis ses documents comptables à la Banque de France

Le code gestion 2 signifie que le service de veille est néanmoins accepté pour cette entité et que, dès lors qu'un bilan valide et diffusible sera enregistré sur cette entreprise, il sera télédiffusé à l'adhérent.

#### Le code gestion 3 :

Indique qu'un changement d'identifiant est intervenu en cours de service sur une entité suivie. Dans ce cas, le service se poursuit sous le nouvel identifiant sans que l'adhérent soit obligé de réitérer sa demande.

#### Le code gestion 4 :

Indique la fin de service demandée par l'adhérent. Dans ce cas, plus aucune information concernant les bilans déjà diffusés ne sera transmise.

Le code gestion du service 4 est également servi à chaque fois que la date de fin de service mentionnée dans le fichier "demande de service" est atteinte.

**REMARQUE :** Le cas où l'entité devient non diffusible en cours de service (changement de catégorie juridique, déplacement du siège en DOM-TOM, ...) n'entraîne pas une fin de service.

#### Code de gestion 7 :

Indique le changement d'identifiant d'une entité avant la *date de début de service*. Dans ce cas, l'adhérent est avisé du nouvel identifiant mais le client doit effectuer une nouvelle demande de suivi s'il le désire sur cet identifiant.

#### Le code gestion 8 :

Indique que le SIREN est absent de la base FIBEN.

#### Le code gestion 9 :

Indique que l'entité demandée n'est pas diffusible et que la demande de suivi n'est pas acceptée.

### 3.2.2. Détail des codes de suivi

Dans le cas du code gestion du service 1 ("transmission"), les codes de suivi sont les suivants :

CODES	LIBELLES
I	introduction du bilan
M	modification de données bilantielles
F	fin de suivi du bilan

Ces codes correspondent aux cas ou évènements suivants :

#### Le code de suivi I

Il s'agit de la première introduction du bilan vers le système informatique du client.

#### Le code de suivi M

Il correspond à la modification d'un bilan déjà transmis. Les données contenues dans cet envoi annulent et remplacent celles précédemment télétransmises.

#### Le code de suivi F

Il correspond à l'arrêt du suivi de ce bilan par la Banque de France : purge annuelle d'un bilan ancien ou transformation d'un bilan à l'état diffusible en état "non diffusible".

**Les mouvements de modification (M) et fin de suivi (F) ne sont transmis que s'ils concernent un bilan préalablement télédiffusé.**

**REMARQUE :** Les mouvements d'**introduction (I)** et de **modification (M)** transmettent l'intégralité du bilan, alors que les mouvements de **fin de suivi (F)** n'indiquent que les données d'identification du bilan, à l'exclusion de toute donnée comptable.

## 3.3. Procédé de "rattrapage"

En cas de problèmes d'ordre technique, une procédure permet de télédiffuser à la demande, une journée précise dans la limite des 10 derniers jours ouvrables télédiffusés (service gratuit).

En cas d'anomalies provenant de la Banque de France, toutes les informations n'ayant pu être télédiffusées seront stockées pour être envoyées ultérieurement.

## 4. DONNEES TELEDIFFUSEES

### 4.1. Données d'identification des mouvements

Elles sont caractérisées par :

- le type de mouvement, et donc le code gestion du service (1, 2, 3, 4, 7, 8 ou 9), et le code suivi dans le cas du code service 1 (I, M, F),
- la date du mouvement.

### 4.2. Données d'identification descriptives

Les données de l'entité et du bilan télédiffusés regroupent :

- numéro SIREN
- date d'arrêté du bilan
- durée de l'exercice concerné, exprimée en mois
- code devise EUR

- dénomination de l'entité juridique sur 60 caractères
- régime fiscal de l'entité juridique, à la date d'arrêté du bilan
- origine fiscale

### 4.3. Données comptables

La table positionnelle des noms des postes comptables se trouve dans l'enregistrement de tête du fichier "réponses" (à partir de la position 23). Le détail de ces postes figure en annexe 3.

Les données comptables télédiffusées en milliers d'euros correspondent :

- en cas de bilan de sous-famille 00, aux données collectées obligatoires et à un extrait des données complémentaires correspondantes,
- en cas de sous-famille 04, aux données collectées obligatoires et à un extrait des données complémentaires de la sous-famille 04.

Deux retraitements sont opérés sur les données comptables :

- sur les bilans d'origine non fiscale (origine fiscale = N), les postes 2050 RP1 (clause de réserve de propriété), 2050 RP2 (clause de réserve de propriété), 2050 RP3 (clause de réserve de propriété) et 2051 E1 (emprunts participatifs) sont servis à -9 999 999 999,
- les données complémentaires sont servies à -9 999 999 999 si l'indicateur de montant équivaut à "valeur non significative".

## 5. ORGANISATION DES TRANSFERTS DE FICHIERS

La télétransmission des informations (codées en EBCDIC) s'effectue par le protocole PESIT - HORS SIT. Il a été défini par le GSIT et a été retenu par le CFONB en vue des échanges de fichiers entre les banques et les clients.

Un formulaire est remis à l'adhérent lors de la signature du contrat (cf. annexe 4).

## 6. VOS INTERLOCUTEURS A LA BANQUE DE FRANCE

Direction des Entreprises  
 Service des Produits Entreprises et Banques  
**Pôle Relations avec la Clientèle**  
**Tel : 01 42 92 23 51**  
**E-mail : [fiben@banque-france.fr](mailto:fiben@banque-france.fr)**

Pour tout renseignement ou demande sur les liaisons IP, il faut adresser une demande à la BAL [EAI-Support@banque-france.fr](mailto:EAI-Support@banque-france.fr) qui étudiera les modalités pour le nouveau raccordement.

## 7. ANNEXES

### 7.1. ANNEXE 1 DETAIL DES CODES

#### Identifiant service

CODES	LIBELLES
PPD0054	Bilans service 54
PPD0055	Bilans service 55

#### Libellés des codes enregistrements

CODES	LIBELLES
1	tête
4	détail
9	fin

#### Libellés des codes " gestion du service "

CODES	LIBELLES
1	service en cours, transmission mouvements
2	service accepté, aucun bilan diffusible (SIREN enregistré)
3	changement d'identifiant en cours de service
4	fin de service
7	SIREN enregistré sous nouvel identifiant avant demande
8	SIREN non enregistré
9	Diffusion de l'entité impossible

#### Libellé code suivi en présence d'un code gestion du service 1

CODES	LIBELLES
I	introduction du bilan
M	modification de données bilantielles
F	fin de suivi du bilan

#### Libellés des informations diffusées

- origine du bilan : N : comptable                                   O : fiscale
- régime fiscal : 1 : impôts sur les sociétés                     2 : société non soumise à l'IS  
                              9 : inconnu
- sous famille du bilan :
  - 00 : feuillets 2050 à 2053 et données complémentaires correspondantes
  - 04 : feuillets 2050 à 2058 et données complémentaires correspondantes

#### Identifiant de recherche

SIREN sous la forme : 999999999



## 7.2. ANNEXE 2 DESSIN DE FICHER QUESTIONS

IDENTIFICATION Fichier questions			service de suivi		
REFERENCE	ELEMENT	NATURE	NOMBRE DE CARACTERES		POSITION DANS LE FICHER
			PART.	TOTAL	
	- <b>CODE ENREGISTREMENT = 1</b>	AN		1	1
	- numéro client	N		6	2
	- identifiant service	AN		7	8
	- date du jour d'envoi du fichier (SSAAMMJJ)	N		8	15
	- filler			28	23
				<b>50</b>	
	- <b>CODE ENREGISTREMENT = 4</b>	AN		1	1
	- zone disponible	AN		2	2
	- identifiant (SIREN)	N		9	4
	- zone disponible	AN		2	13
	- référence interne	AN		11	15
	- date de début de suivi (SSAAMMJJ ou blanc)	AN		8	26
	- date de fin de suivi (SSAAMMJJ ou blanc)	AN		8	34
	- code annulation (0 ou 1)	N		1	42
	- filler			8	43
				<b>50</b>	
	- <b>CODE ENREGISTREMENT = 9</b>	AN		1	1
	- nombre d'enregistrements détail	N		7	2
	- filler			42	9
				<b>50</b>	

IDENTIFICATION			service de suivi		
Fichier réponses					
REFERENCE	ELEMENT	NATURE	NOMBRE DE CARACTERES		POSITION DANS LE FICHER
			PART.	TOTAL	
	- <b>CODE ENREGISTREMENT = 1</b>	AN		1	1
	- numéro client	N		6	2
	- identifiant service	AN		7	8
	- date du jour d'envoi du fichier (SSAAMMJ)	N		8	15
	- table positionnelle des noms de postes comptables	AN	5	1500	23
	- filler			478	1523
				<b>2000</b>	
	- <b>CODE ENREGISTREMENT = 4</b>	AN		1	1
	- date du mouvement (SSAAMMJ)	N		8	2
	- code gestion du service	AN		1	10
	<u>--- si code gestion du service = 1</u>				
	- code suivi	AN		1	11
	<u>-----si code suivi = I ou M</u>				
	- numéro SIREN	N		9	12
	- référence interne	AN		11	21
	- date d'arrêté du bilan (SSAAMM)	N		6	32
	- durée exercice (en mois)	N		2	38
	- code devise (norme ISO) EUR	AN		3	40
	- dénomination de l'entreprise	AN		60	43
	- origine du bilan	AN		1	103
	- régime fiscal	N		1	104
	- sous-famille du bilan	AN		2	105
	- table positionnelle des montants des postes comptables	DC	6	1800	107
	- filler			94	1907
				<b>2000</b>	
	<u>-----si code suivi = F</u>				
	- numéro SIREN	N		9	12
	- référence interne	AN		11	21
	- date d'arrêté du bilan (SSAAMM)	N		6	32
	- durée exercice (en mois)	N		2	38
	- code devise (norme ISO) : EUR	AN		3	40
	- dénomination de l'entreprise	AN		60	43
	- filler			1898	103
				<b>2000</b>	

IDENTIFICATION			service de suivi		
Fichier réponses					
REFERENCE	ELEMENT	NATURE	NOMBRE DE CARACTERES		POSITION DANS LE FICHER
			PART.	TOTAL	
	--- si code gestion du service = 2 (service accepté, aucun bilan diffusible (SIREN enregistré)) - SIREN - Référence interne - filler	N AN		9 11 1970	11 20 31
	--- si code gestion du service = 3 (changement d'identifiant en cours de service) - ancien SIREN - référence interne - nouveau SIREN - dénomination de l'entreprise - filler	N AN N AN		9 11 9 60 1901	11 20 31 40 100
	--- si code gestion du service = 4 (fin de service) - SIREN - référence interne - dénomination de l'entreprise - filler	N AN AN		9 11 60 1910	11 20 31 91
	--- si code gestion du service = 7 (SIREN enregistré sous nouvel identifiant avant demande) - ancien SIREN - référence interne - dénomination - nouveau SIREN - filler	N AN AN N		9 11 60 9 1901	11 20 31 91 100
	--- si code gestion du service = 8 (SIREN non enregistré) ou 9 (diffusion de l'entité impossible) -SIREN - référence interne - filler	N AN		9 11 1970	11 20 31
	- <b>CODE ENREGISTREMENT = 9</b> - nombre d'enregistrements détail - filler	AN N		1 7 1992	1 2 9
				<b>2000</b>	

## 7.3. ANNEXE 3 TABLE POSITIONNELLE DES POSTES COMPTABLES

(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG
ACTIF	CODE	N° :
Capital souscrit non appelé (∅)	5∅AA▪	1
Frais d'établissement (brut)	5∅AB▪	2
Frais d'établissement (amort., prov.)	5∅AC▪	3
Frais de développement (brut)	5∅CX▪	4
Frais de développement (amort., prov.)	5∅CQ▪	5
Concessions, brevets et droits similaires (brut)	5∅AF▪	6
Concessions, brevets et droits similaires (amort., prov.)	5∅AG▪	7
Fonds commercial (brut)	5∅AH▪	8
Fonds commercial (amort., prov.)	5∅AI▪	9
Autres immobilisations incorporelles (brut)	5∅AJ▪	10
Autres immobilisations incorporelles (amort., prov.)	5∅AK▪	11
Avances et acomptes sur immo. incorporelles (brut)	5∅AL▪	12
Avances et acomptes sur immo. incorporelles (amort., prov.)	5∅AM▪	13
Terrains (brut)	5∅AN▪	14
Terrains (amort., prov.)	5∅AO▪	15
Constructions (brut)	5∅AP▪	16
Constructions (amort., prov.)	5∅AQ▪	17
Installations techniques, matériel et outillage ind. (brut)	5∅AR▪	18
Installations techniques, matériel et outillage ind. (amort., prov.)	5∅AS▪	19
Autres immobilisations corporelles (brut)	5∅AT▪	20
Autres immobilisations corporelles (amort., prov.)	5∅AU▪	21

(\*) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>
<b>ACTIF (suite)</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>
Immobilisations en cours (brut)	5ØAV■	22
Immobilisations en cours (amort., prov.)	5ØAW■	23
Avances et acomptes (brut)	5ØAX■	24
Avances et acomptes (amort., prov.)	5ØAY■	25
Participations évaluées (selon la méthode de mise en équivalence)	5ØCS■	26
Participations évaluées (provisions) (selon la méthode de mise en équivalence)	5ØCT■	27
Autres participations	5ØCU■	28
Autres participations (provisions)	5ØCV■	29
Créances rattachées à des participations	5ØBB■	30
Créances rattachées à des participations (provisions)	5ØBC■	31
Autres titres immobilisés	5ØBD■	32
Autres titres immobilisés (provisions)	5ØBE■	33
Prêts	5ØBF■	34
Prêts (provisions)	5ØBG■	35
Autres immobilisations financières	5ØBH■	36
Autres immobilisations financières (provisions)	5ØBI■	37
Total actif immobilisé (I)	5ØBJ■	38
Total actif immobilisé (I) (amort., prov.)	5ØBK■	39
Matières premières, approvisionnements	5ØBL■	40
Matières premières, approvisionnements (provisions)	5ØBM■	41
En-cours de production de biens	5ØBN■	42
En-cours de production de biens (provisions)	5ØBO■	43
En-cours de production de services	5ØBP■	44
En-cours de production de services (provisions)	5ØBQ■	45
Produits intermédiaires et finis	5ØBR■	46
Produits intermédiaires et finis (provisions)	5ØBS■	47
Marchandises	5ØBT■	48
Marchandises (provisions)	5ØBU■	49

▪ : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>
<b>ACTIF (suite)</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	5ØBV▪	50
Avances et acomptes versés sur commandes (prov.)	5ØBW▪	51
Clients et comptes rattachés	5ØBX▪	52
Clients et comptes rattachés (provisions)	5ØBY▪	53
Autres créances	5ØBZ▪	54
Autres créances (provisions)	5ØCA▪	55
Capital souscrit et appelé, non versé	5ØCB▪	56
Capital souscrit et appelé, non versé (provisions)	5ØCC▪	57
Valeurs mobilières de placement	5ØCD▪	58
Valeurs mobilières de placement (provisions)	5ØCE▪	59
Disponibilités	5ØCF▪	60
Disponibilités (provisions)	5ØCG▪	61
Charges constatées d'avance	5ØCH▪	62
Charges constatées d'avance (provisions)	5ØCI▪	63
Total actif circulant (II)	5ØCJ▪	64
Total actif circulant (II) (provisions)	5ØCK▪	65
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)	5ØCW▪	66
Primes de remboursement des obligations (IV)	5ØCM▪	67
Écarts de conversion actif (V)	5ØCN▪	68
Total général ACTIF (Ø à V)	5ØCO▪	69
Total général ACTIF (Ø à V) (amort., prov.)	5Ø1A▪	70
Renvois :		
– Droit au bail	5ØRE1	71
– Part à moins d'un an des immo. financières nettes	5ØCP▪	72
– Part à plus d'un an	5ØCR▪	73
Clause de réserve de propriété :		
– Immobilisations	5ØRP1	74
– Stocks	5ØRP2	75
– Créances	5ØRP3	76

▪ : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG
PASSIF avant répartition	CODE	N° :
Capital social ou individuel	51DA▪	80
Primes d'émission, de fusion, d'apport	51DB▪	81
Écarts de réévaluation	51DC▪	82
(dont écart d'équivalence)	51EK▪	83
Réserve légale	51DD▪	84
Réserves statutaires ou contractuelles	51DE▪	85
Réserves réglementées	51DF▪	86
Autres réserves	51DG▪	87
Report à nouveau (+/-)	51DH▪	88
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (+/-)	51DI▪	89
Subventions d'investissement	51DJ▪	90
Provisions réglementées	51DK▪	91
Total capitaux propres (I) (+/-)	51DL▪	92
Produit des émissions de titres participatifs	51DM▪	93
Avances conditionnées	51DN▪	94
Total autres fonds propres (II)	51DO▪	95
Provisions pour risques	51DP▪	96
Provisions pour charges	51DQ▪	97
Total provisions pour risques et charges (III)	51DR▪	98
Emprunts obligataires convertibles	51DS▪	99
Autres emprunts obligataires	51DT▪	100

▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>
<b>PASSIF avant répartition (suite)</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51DU▪	101
Emprunts et dettes financières divers	51DV▪	102
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51DW▪	103
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51DX▪	104
Dettes fiscales et sociales	51DY▪	105
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51DZ▪	106
Autres dettes	51EA▪	107
Produits constatés d'avance	51EB▪	108
Total des dettes (IV)	51EC▪	109
Écarts de conversion passif (V)	51ED▪	110
Total général passif (I à V)	51EE▪	111
Renvois :		
– Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	51EG▪	112
– Concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et C.C.P.	51EH▪	113
– Emprunts participatifs	51EI▪	114



▪ : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>
Ventes de marchandises	52FC▪	120
Production vendue biens	52FF▪	121
Production vendue services	52FI▪	122
Chiffre d'affaires net France	52FJ▪	123
Chiffre d'affaires net Export	52FK▪	124
Chiffre d'affaires net Total	52FL▪	125
Production stockée (+/-)	52FM▪	126
Production immobilisée (+/-)	52FN▪	127
Subventions d'exploitation	52FO▪	128
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	52FP▪	129
Autres produits	52FQ▪	130
Total des produits d'exploitation (I)	52FR▪	131
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	52FS▪	132
Variation de stock (marchandises)	52FT▪	133
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	52FU▪	134
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	52FV▪	135
Autres achats et charges externes	52FW▪	136
Impôts, taxes et versements assimilés	52FX▪	137
Salaires et traitements	52FY▪	138
Charges sociales	52FZ▪	139

▪ : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)	CODE	N° :
Dotations d'exploitation :		
– <u>sur immobilisations</u>		
• Dotations aux amortissements	52GA▪	140
• Dotations aux provisions	52GB▪	141
– <u>sur actif circulant</u> : dotations aux provisions	52GC▪	142
– <u>pour risques et charges</u> : dotations aux provisions	52GD▪	143
Autres charges	52GE▪	144
Total des charges d'exploitation (II)	52GF▪	145
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	52GH▪	146
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	52GI▪	147
Produits financiers de participations	52GJ▪	148
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	52GK▪	149
Autres intérêts et produits assimilés	52GL▪	150
Reprises sur provisions et transferts de charges	52GM▪	151
Différences positives de change	52GN▪	152
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	52GO▪	153
Total des produits financiers (V)	52GP▪	154
Dotations financières aux amortissements et provisions	52GQ▪	155
Intérêts et charges assimilées	52GR▪	156
Différences négatives de change	52GS▪	157
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	52GT▪	158
Total des charges financières (VI)	52GU▪	159

(\*) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53HA▪	160
Produits exceptionnels sur opérations en capital	53HB▪	161
Reprises sur provisions et transferts de charges	53HC▪	162
Total des produits exceptionnels (VII)	53HD▪	163
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53HE▪	164
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	53HF▪	165
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	53HG▪	166
Total des charges exceptionnelles (VIII)	53HH▪	167
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)	53HJ▪	168
Impôts sur les bénéfices (X) (+/-)	53HK▪	169
1 - Total des produits I + III + V + VII	53HL▪	170
2 - Total des charges II + IV + VI + VIII + IX + X	53HM▪	171
Bénéfice ou perte : 1 - 2 (+/-)	53HN▪	172
Renvois sur autres achats et charges externes dont :		
– Crédit-bail mobilier	53HP▪	173
– Crédit-bail immobilier	53HQ▪	174

(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>	Données complémentaires
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>	
Frais d'établissement, de recherche et de développement	54D9▪	180	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	54KF▪	181	
Total des immobilisations corporelles	54LP▪	182	
Total des immobilisations financières	54LS▪	183	
Total général	54ØJ▪	184	
Autres immobilisations corporelles : emballages récupérables et divers	54MW▪	185	OUI
Immobilisations corporelles en cours	54MY▪	186	
Avances et acomptes	54NC▪	187	
Total général des immobilisations	54ØK▪	188	

(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

<b>LIBELLE DU POSTE COMPTABLE</b>		<b>RANG</b>	Données complémentaires
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>CODE</b>	<b>N° :</b>	
Autres immobilisations corporelles : emballages récupérables et divers	55QT▪	195	OUI
Total immobilisations amortissables (diminutions)	55ØQ▪	196	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices (cadre D) :			
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentations)	55CR2	197	
Primes de remboursement des obligations (augmentations)	55PR2	198	

(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG	Données complémentaires
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	CODE	N° :	
Provisions pour pertes de change	564W▪	210	OUI
Dotations et reprises :			
– d'exploitation	56UF▪	211	
– financières	56UH▪	212	
– exceptionnelles	56UK▪	213	

(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG	Données complémentaires
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	CODE	N° :	FAMILLE 00
<b><u>CADRE A</u></b>			
Clients douteux ou litigieux	57VA▪	220	OUI
Personnel et comptes rattachés	57UY▪	221	OUI
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	57UZ▪	222	OUI
Etat et autres collectivités publiques :			
- Taxe sur la valeur ajoutée	57VB▪	223	OUI
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	57VN▪	224	OUI
- Divers	57VP▪	225	
Groupe et associés (2)	57VC▪	226	OUI
<b><u>CADRE B</u></b>			
Personnel et comptes rattachés	578C▪	227	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	578D▪	228	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	578E▪	229	OUI
- TVA	57VW▪	230	
- Obligations cautionnées	57VX▪	231	OUI
- Autres impôts, taxes et assimilés	57VQ▪	232	
Groupe et associés (2)	57VI▪	233	OUI
Total des dettes et produits constatés d'avance (X)	57VY▪	234	OUI
	57VZ▪	235	OUI
	57VZ3	236	OUI
	57VZ4	237	OUI

(\*) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG	Données complémentaires
RENSEIGNEMENTS DIVERS	CODE	N° :	
<b>Tableau d'affectation des résultats de l'exercice précédent</b>			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur (+/-)	58ØC▪	245	OUI
Résultat de l'exercice précédent (+/-)	58ØD▪	246	OUI
Prélèvements sur les réserves	58ØE▪	247	OUI
Affectations aux réserves :			
- réserve légale	58ZB▪	248	OUI
- réserve spéciale des plus-values à long terme	58ZC▪	249	OUI
- autres réserves	58ZD▪	250	OUI
Dividendes	58ZE▪	251	OUI
Autres répartitions	58ZF▪	252	OUI
Report à nouveau	58ZG▪	253	OUI
Engagements de :			
- Crédit-bail mobilier	58YQ▪	254	OUI
- Crédit-bail immobilier	58YR▪	255	OUI
- Effets portés à l'escompte non échus	58YS▪	256	OUI
Détail autres achats et charges externes :			
- Sous-traitance	58YT▪	257	OUI
- Personnel extérieur à l'entreprise	58YU▪	258	OUI
T.V.A. :			
- Collectée	58YY▪	259	OUI
- Déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	58YZ▪	260	OUI
	58YP▪	261	OUI
Effectif moyen du personnel			
Affectations aux réserves : réserve spéciale avant incorporation au capital	58A5▪	262	OUI

(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE		RANG	Données complémentaires
DONNEES COMPLEMENTAIRES DE LA SOUS-FAMILLE 04	CODE	N° :	FAMILLE 00
Clients à l'étranger (extrait de BX)	6113▪	265	OUI
Emballages et matériels à rendre (extrait de BZ/VR)	61Ø4▪	267	OUI
Emballages et matériels consignés (extrait de EA/8K)	61Ø8▪	268	OUI
Distribution sur le résultat de l'exercice (extrait de DI)	611Ø▪	269	OUI
Hors bilan : créances sur clients cédées non échues, -cession "Dailly" et affacturage-, non comprises dans YS	6111▪	270	
Hors bilan : créances à moyen terme sur l'étranger, es-comptées non échues, non comprises dans YS	6142▪	271	
Créances clients sur sociétés du groupe (extrait de BX)	6117▪	272	
Dettes fournisseurs envers sociétés du groupe (extrait de DX)	6118▪	273	
Emprunts et dettes financières divers auprès du groupe	63124	274	OUI
Importations, comprises dans les achats de l'exercice	64Ø1▪	275	OUI
Exportations, comprises dans le chiffre d'affaires de l'exercice	64Ø3▪	276	OUI
Achats aux sociétés du groupe	64Ø5▪	277	OUI
Ventes aux sociétés du groupe	64Ø6▪	278	OUI
Opérations commissionnées TTC	64C2▪	279	OUI
TVA sur opérations commissionnées	64C3▪	280	OUI
Valeur des biens en location financière et crédit-bail mobilier utilisés en fin d'exercice	66Ø51	281	OUI
Valeur des biens en location financière et crédit-bail immobilier utilisés en fin d'exercice	66Ø52	282	OUI



(▪) : ce signe représente un espace blanc dans la description des données comptables sur 5 caractères

LIBELLE DU POSTE COMPTABLE  DONNEES COMPLEMENTAIRES DE LA SOUS-FAMILLE 04	CODE	RANG  N° :	Données complémentaires FAMILLE 00
<i>Tableau d'affectation des résultats de l'exercice :</i>			
Report à nouveau figurant au bilan (+/-)	9ØOCA	292	OUI
Résultat de l'exercice (+/-)	9ØODA	293	OUI
Prélèvements sur les réserves	9ØOEA	294	OUI
Affectations aux réserves :			
- réserve légale	9ØZBA	295	OUI
- réserve spéciale des plus-values à long terme	9ØZCA	296	OUI
- autres réserves	9ØZDA	297	OUI
Dividendes	9ØZEA	298	OUI
Autres répartitions	9ØZFA	299	OUI
Report à nouveau	9ØZGA	300	OUI

## 7.4. ANNEXE 4 PROTOCOLE DE TRANSMISSION

### Contexte

Le présent document décrit les paramètres qu'il est nécessaire de définir pour réaliser les transferts de fichiers. Le Partenaire doit retourner à la Banque de France le document « Paramètres de connexion physique à la Banque de France » (p.27) complété.

### Protocole d'échange : PESIT HS / E

Le protocole PeSIT Hors SIT a été défini par le GSIT et a été retenu par le CFONB en vue des échanges de fichiers entre la Banque de France et ses partenaires. Ce protocole permet l'échange de fichiers entre systèmes hétérogènes par l'intermédiaire de réseaux publics ou privés en TCP/IP.

Le présent document décrit les paramètres qu'il est nécessaire de définir pour réaliser les transferts de fichiers. Le Partenaire doit retourner à la Banque de France le feuillet 2 complété de ce document contenant les paramètres de connexion physique.

### Horaires d'ouverture du service de Télétransmission de la Banque de France

Du lundi au dimanche de 00H30 à 23H30

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des besoins de chaque application de la Banque de France utilisant le service de transferts de fichiers.

### Modalités de raccordement

Dans un premier temps, des tests de raccordement réseau se feront avec le SAREVA EAI qui validera la liaison IP avec le nouvel adhérent par l'échange de fichiers de tests. Une fois la liaison validée, le SAREVA EAI transmettra le dossier au service utilisateur concerné de la Banque de France pour effectuer des transferts de fichiers au niveau applicatif.

Pendant toute la durée des tests, le client devra prévenir la Banque de France (SAREVA et/ou service utilisateur selon les tests) avant tout envoi de fichiers.

### Recommandation

Même à l'occasion d'un test, **aucun fichier vide** (nombre d'enregistrements nul) ne doit être envoyé sur le serveur de la Banque de France.

### Traitement d'un incident

Pour tout problème une fois la mise en exploitation réalisée, l'interlocuteur sera le service utilisateur concerné de la Banque de France ou le Centre d'Appels au 01 42 92 46 37 (ou au 01 42 92 20 20).

**Paramètres de connexion physique à la BANQUE DE FRANCE****Informations sur l'établissement partenaire**

<b>NOM de l'établissement</b>	
<b>CIB</b>	
<b>Nom, Prénom du contact</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse de messagerie électronique</b>	

**Informations sur le réseau et le protocole de communication**

<b>Réseau</b> (Internet ou réseau type MEXIC, ADER,...)	
<b>Protocole d'échanges<sup>1</sup></b>	

**Caractéristiques IP et logiques de la Banque de France**

Elles seront communiquées ultérieurement par le SAREVA EAI car elles dépendent du réseau utilisé, du protocole, du sens du transfert et du mode.

**Caractéristiques IP et logiques du Partenaire**

<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>TEST</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>SECOURS</b>
<b>Nom de l'Opérateur n°1</b>			
<b>Adresse(s) IP</b> (Opérateur n°1) <i>172.18.x.x ou 172.19.x.x</i>			
<b>Port(s) d'écoute</b> (Opérateur n°1)			
<b>Nom de l'Opérateur n°2</b> <i>si le Partenaire a retenu un deuxième Opérateur</i>			
<b>Adresse(s) IP</b> (Opérateur n°2)			
<b>Port(s) d'écoute</b> (Opérateur n°2)			
<b>Identifiant du site partenaire</b>			

**Caractéristiques de l'échange**

<b>Version PeSIT Hors SIT</b>	E obligatoirement
<b>Type d'échange</b> <i>pour le sens BDF → Partenaire</i>	[Mode direct] ou [Mode dépôt]
<b>Nom du fichier (PI 12)</b> <i>pour le sens Partenaire → Banque de France</i>	
<b>Identifiant souhaité (si différent du PI12)</b> (pour le sens Partenaire → Banque de France) limité à 8 caractères	
<b>Nom du fichier (PI 12)</b> <i>pour le sens Banque de France → Partenaire</i>	
<b>Identifiant souhaité (si différent du PI12)</b> (pour le sens BDF → Partenaire) limité à 8 caractères	

<sup>1</sup> Pour INTERNET : PESIT, FTP, HTTP avec SSL obligatoirement

Pour autre réseau : PESIT version E (sécurisé SSL ou non)

## Aide au remplissage du formulaire « Paramètres de connexion physique à la Banque de France »

Il est possible d'échanger des données via :

- Réseau privé (MEXIC dans 95%, mais aussi DGFIP, ADER, INFORET, SISMCC, ...)
- Internet

### Via MEXIC :

PESIT HS E ou PESIT HS E / SSL.

Avantage : sécurisé

Inconvénient : le raccordement à MEXIC est payant sous forme d'un abonnement mensuel auprès de l'opérateur de votre choix (SFR, OBS, COLT, ...)

### Via internet :

PESIT HS E/SSL (ou éventuellement FTPES ou HTTPS)

Avantage : coût

Inconvénient : SSL obligatoire

Le protocole PESIT (SSL ou non) présente l'avantage de pouvoir gérer des reprises automatiques avec des points de resynchronisation en cas de coupure durant le transfert. C'est le protocole qui est utilisé dans 95% des cas dans le cadre des échanges interbancaires. FTPES et HTTPS ne présentent pas cette fonctionnalité.

Quels que soient le réseau et le protocole utilisés, le délai de mise en œuvre côté Banque de France est au minimum de 10 jours car il est nécessaire de procéder à des ouvertures de flux spécifiques.

Toutefois, côté client, le délai de mise en œuvre dépend du temps nécessaire à l'opérateur pour effectuer un raccordement à MEXIC (sauf bien sûr en cas de transfert d'information via internet).